L'Autriche va durcir sa loi sur l'asile : Tout migrant ayant commis un délit même mineur sera expulsé. Kurz veut que l'Europe adopte cette position



Article rédigé par Fdesouche, le 19 janvier 2019

Source [Fdesouche] Le ministre autrichien de l'Intérieur, Herbert Kickl (FPÖ), a annoncé un renforcement de la législation sur l'asile. Le contexte est le suivant : le meurtre de quatre femmes en deux semaines. Trois crimes sur quatre sont le fait de migrants. « *Nous avons une situation particulière* », a déclaré M. Kickl, selon un rapport publié dans le Kronen-Zeitung. Cela exige « *que nous réfléchissions à de nouvelles mesures* ». Il ne veut pas se laisser « *bâillonner par de vieux règlements* » pour empêcher de tels actes sanglants.

Une mesure serait de renforcer la loi sur l'asile. Concrètement, toute forme de délit doit donner lieu à une procédure d'expulsion. Interrogé par les journalistes sur la question de savoir si cela devrait s'appliquer à tout vol à l'étalage, le ministre a répondu : « *Plus le seuil est bas, mieux c'est* ».

Il a ajouté : « Nous sommes confrontés à une situation où les droits de l'homme et les accords internationaux protègent ceux qui piétinent l'Etat autrichien ».

Selon la Convention des Nations Unies sur les réfugiés, les pays d'accueil ne peuvent expulser que les migrants condamnés pour « *un crime particulièrement grave* » tel que le meurtre, le viol ou le vol à main armée, mais pas pour des crimes moins graves.

« Les demandeurs d'asile criminels doivent être expulsés rapidement et d'où qu'ils viennent », a précisé le chancelier autrichien, Sebastian Kurz. Il considère qu'il est « très problématique » qu'un crime grave soit nécessaire pour expulser un migrant. « Cela n'est pas conforme au bon sens et n'a aucun sens pour la population autrichienne », a déclaré Kurz.

L'Autriche prévoit également de faire pression en faveur de changements similaires dans l'ensemble de l'Union européenne.

Le ministre de l'Intérieur et le chancelier Kurz sont également favorables aux expulsions vers la Syrie, à certaines conditions : Selon M. Kurz, la situation en matière de sécurité dans les différentes régions de la Syrie doit être évaluée, et M. Kickl estime que plusieurs régions syriennes ne sont pas touchées par la guerre civile.

Retrouvez d'autres informations sur le sujet via le liens suivant :

http://www.fdesouche.com/1143155-lautriche-va-durcir-sa-loi-sur-lasile-tout-migrant-ayant-commis-un-delit-

19/01/2019 11:00